

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS30

présenté par

M. Jacques, M. Matras, Mme Degois, M. Mazars, Mme Sarles, M. Testé, M. Batut, Mme Khedher, M. Kerlogot, M. Daniel, M. Lejeune, Mme Gipson, Mme Claire Bouchet, M. Haury, M. Barbier, Mme Robert, M. Masségia, M. Cazenove, M. Colas-Roy, M. Claireaux, Mme Piron, M. Berville, M. Venteau, Mme Jacqueline Dubois, Mme Gomez-Bassac, M. Lauzzana et M. Paluszkiewicz

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.